**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 92 (1966)

**Heft:** 10: Numéro spécial d'architecture industrielle, fascicule no 2

**Sonstiges** 

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# **BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE**

Paraissant tous les 15 jours

## ORGANE OFFICIEL

- de la Société suisse des ingénieurs et des architectes

- de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA) de la Section genevoise de la SIA de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)
- et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

# COMITÉ DE PATRONAGE

- Président: E. Martin, arch. à Genève Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

- Membres: Fribourg:
- Genève: Neuchâtel:
- Valais:
- H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
  G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
  J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
  G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
  A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
  M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch. Vaud:

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

- de la Société anonyme du « Bulletin technique »
  Président: D. Bonnard, ing.
  Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre, arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
  Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

#### RÉDACTION

- D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
- Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
- Tirés à part, renseignements Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

- >> » 2.50
- Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande », N° 10 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

### ANNONCES

# Tarif des annonces:

- Fr. 385.-200.—
- 52.-1/8
- Adresse: Annonces Suisses S.A. Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales

#### SOMMAIRE

L'architecte et l'urbaniste en face des grands travaux de l'énergie, du trafic et de l'assainissement:
L'architecte et l'urbaniste en face des grands travaux de l'énergie, du trafic et de l'assainissement:
L'aménagement de la Moselle en voie navigable, par W. Henn et U. Maerker, architectes. — L'aménagement hydro-électrique de la Grande-Dixence, par R. Masson, ingénieur EPUL. — L'usine hydro-électrique de Lavey, par R. Richard, ingénieur. — La Raffinerie de Collombey. —
La Centrale thermique de Vouvry. — Le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard. — La collaboration entre l'ingénieur et l'architecte pour les ouvrages d'art des autoroutes. — La deuxième correction des eaux du Jura. — La liaison Rhône-Rhin par la Suisse. — Le chauffage urbain à Lausanne, par R. Richard, ingénieur. — L'Usine d'incinération des ordures de Lausanne — La Station d'épuration des eaux usées de Lausanne-Vidy. — La pollution des eaux et de l'air, par G. Gander, ingénieur.

Divers. — Bibliographie. — Documentation générale. — Nouveautés, informations diverses.

# L'ARCHITECTE ET L'URBANISTE EN FACE DES GRANDS TRAVAUX DE L'ÉNERGIE, DU TRAFIC ET DE L'ASSAINISSEMENT

IVe Séminaire d'architecture industrielle de l'Union internationale des architectes La Tour-de-Peilz, 16-21 mai 1966 (suite)

# L'AMÉNAGEMENT DE LA MOSELLE EN VOIE NAVIGABLE LA COLLABORATION ET L'INFLUENCE DE L'ARCHITECTE

par le professeur W. HENN et le Dr. U. MAERKER, architectes, Braunschweig

L'aménagement de la Moselle en voie navigable était depuis près d'un demi-siècle l'objet d'enquêtes et avantprojets. La phase des réalisations débuta finalement le 27 octobre 1956 par un traité d'Etat entre la France, le Luxembourg et la République fédérale d'Allemagne.

Le but était clairement exprimé:

La nouvelle voie d'eau, aménagée pour des péniches de 1500 tonnes, devait, dans le cadre du réseau européen, relier le bassin lorrain au Rhin, à la Ruhr et aux ports maritimes. Il s'agissait d'aménager un tronçon de 270 km et de 90 m de hauteur de chute s'étendant entre Thionville et le confluent du Rhin et de la Moselle. Pour cela, quatorze écluses étaient prévues, y compris celle de Coblence déjà existante :

- 2 en France (Königsmacher, Apach);
- 2 dans le bassin frontière germano-luxembourgeois Palzem, Grevenmacher
- 10 dans le tronçon allemand entre l'embouchure de la Sarre et Coblence (Trèves, Detzem, Wintrich, Zeltingen, Enkirch, Aldegrund, Fankel, Müden, Lehmen, Coblence).

La longueur des biefs de la Moselle est relativement grande. Si ceux du Main et du Neckar sont respectivement de 11 et de 9 km, ceux de la Moselle sont de 20 km environ. Le nombre des écluses est donc faible. Ces retenues importantes sont un avantage aussi bien pour